

# Présentation IMA

11 mars 2008



- **Objet :** - Défense des valeurs moyennes cotées  
- Lieu d'échanges entre dirigeants
  
- **Conseil d'Administration : 15 dirigeants**  
de valeurs moyennes cotées

## Membres / Partenaires

. Plus de 110 membres

. Une trentaine de Partenaires:



MiddleNext poursuit sa **régionalisation** et a signé des partenariats avec toutes les places financières et tertiaires de France



❖ **Actions:**

En 2007 MiddleNext a organisé ou co-organisé **35 manifestations à Paris** et dans les principales **villes régionales** (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg...).

Au total ces événements ont regroupé plus de **1500 participants**

❖ **Institut de l'Entreprise Cotée (créé en mai 2007)**

9 sessions de formation ont été organisées, **5 à Paris et 4 en province**

❖ **Communication:**

Newsletter mensuelle envoyée à près de 4 000 contacts

Nouveau site Internet : [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)

Mise en place d'un outil CRM (6 000 contacts)

❖ **Offres privilégiées:**

Négociation avec des prestataires de services d'**offres privilégiées destinées exclusivement aux membres**

# Lobbying européen : EuropeanIssuers

**EUROPEANISSUERS\***, a vu le jour le 15 janvier 2008,  
représente **9.200 sociétés** pour une capitalisation boursière de **8 500 Mds €**.

Priorités:

1. Représenter les intérêts des entreprises cotées européennes.
2. Alléger les contraintes de la législation européenne: directives prospectus, transparence et abus de marché.
3. Améliorer les relations avec les investisseurs.

**Section spécifique « Valeurs Moyennes » dans laquelle MiddleNext jouera un rôle prépondérant.**

**\* Fusion de EALIC et UNIQUE**

# Le groupe de travail AMF/MiddleNext sur les VaMPs : Contexte, problématique

## □ Contexte

- ✓ Engagements AMF pris dans le cadre de la démarche « Meilleure Régulation »
- ✓ Alourdissement des obligations d'information des sociétés cotées depuis la transposition des directives sans tenir compte des spécificités des sociétés liées à leur taille

## □ Problématique

- ✓ Risque pour la compétitivité des entreprises et l'attractivité du marché

# Le groupe de travail AMF/MiddeNext sur les VaMPs : Objectifs

## □ Objectifs

- ✓ Donner un cadre plus cohérent et plus adapté à la situation des VaMPs dans le respect des textes en vigueur
- ✓ Proposer des modifications législatives aux niveaux national et européen

# Le groupe de travail AMF/MiddleNext sur les VaMPs : Mise en oeuvre

## □ Mise en oeuvre

- ✓ Avril 2007 : mise en place d'un groupe de travail par l'AMF et MiddleNext sur les valeurs moyennes et petites
- ✓ Deux axes d'étude : identification et proposition d'allègements possibles au niveau de l'AMF ; identification des modifications de textes souhaitées aux niveaux législatifs national et européen
- ✓ Le rapport, publié le 6 novembre 2007, a fait l'objet d'une consultation publique jusqu'au 5 décembre 2007 et d'une publication définitive le 9 janvier.

# Le groupe de travail AMF/MiddeNext sur les VaMPs : Les résultats

□ **A la suite des recommandations formulées par le groupe et des réactions recueillies au cours de la consultation, l'AMF a décidé de :**

1. Définir les VaMPs comme les sociétés ayant une capitalisation boursière inférieure à 1 Md€, afin notamment de s'aligner sur les critères déjà définis par Nyse Euronext pour les compartiments B et C d'Euronext.

# Le groupe de travail AMF/MiddeNext sur les VaMPs : Les résultats

2. Recommander, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, l'utilisation des deux guides adaptés aux VaMPs, établis par le groupe de travail
  - ✓ Un guide d'élaboration des documents de référence
  - ✓ Un guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne

## Le groupe de travail AMF/MiddeNext sur les VaMPs : Les résultats

3. S'engager, par ailleurs, dans les mois qui viennent, à fluidifier les échanges entre les sociétés et ses services opérationnels en proposant de nouvelles modalités d'organisation
4. Soutenir les modifications législatives souhaitées par le groupe de travail au niveau français et au niveau européen

# Les pistes de réflexion à venir pour fluidifier les échanges

## □ L'AMF va travailler au cours du premier semestre 2008 en particulier à :

- ✓ la généralisation d'un guichet unique
- ✓ une information systématique de l'émetteur en cas de changement de son interlocuteur,
- ✓ une meilleure communication sur la hiérarchie au sein de ses directions opérationnelles, et
- ✓ un développement des actions pédagogiques en direction des VaMPs, notamment pour les nouvelles obligations réglementaires les concernant.

# Les pistes de réflexion à venir pour fluidifier les échanges

- L'AMF prévoit également l'édition d'une fiche « AMF mode d'emploi » afin de présenter les différents services en liaison avec les émetteurs et expliquer les rôles respectifs de chacun

# Les demandes de modifications législatives soutenues par le groupe de travail

- **Directive transparence** : porter à 3 mois le délai de publication du rapport financier semestriel aux niveaux français et européen,
- **BALO** : suppression de l'obligation de publication des comptes,
- Extension du **régime de rachat d'actions** aux titres inscrits sur **Alternext**,
- Simplification des **listes d'initiés**,
- Déclaration d'opérations sur titres par les dirigeants,

## Les autres demandes de modifications législatives en cours

MiddleNext a demandé les modifications législatives suivantes :

- Simplification de la multiplicité et de la superposition des dispositifs français et européens,
- Allégement des formalités de dépôt,
- Allégement de la revue des documents de référence,
- Allégement des supports de diffusion de l'information financière,
- Archivage,
- Simplification du reporting sur les rémunérations,
- Amélioration du régime des BSPCE.